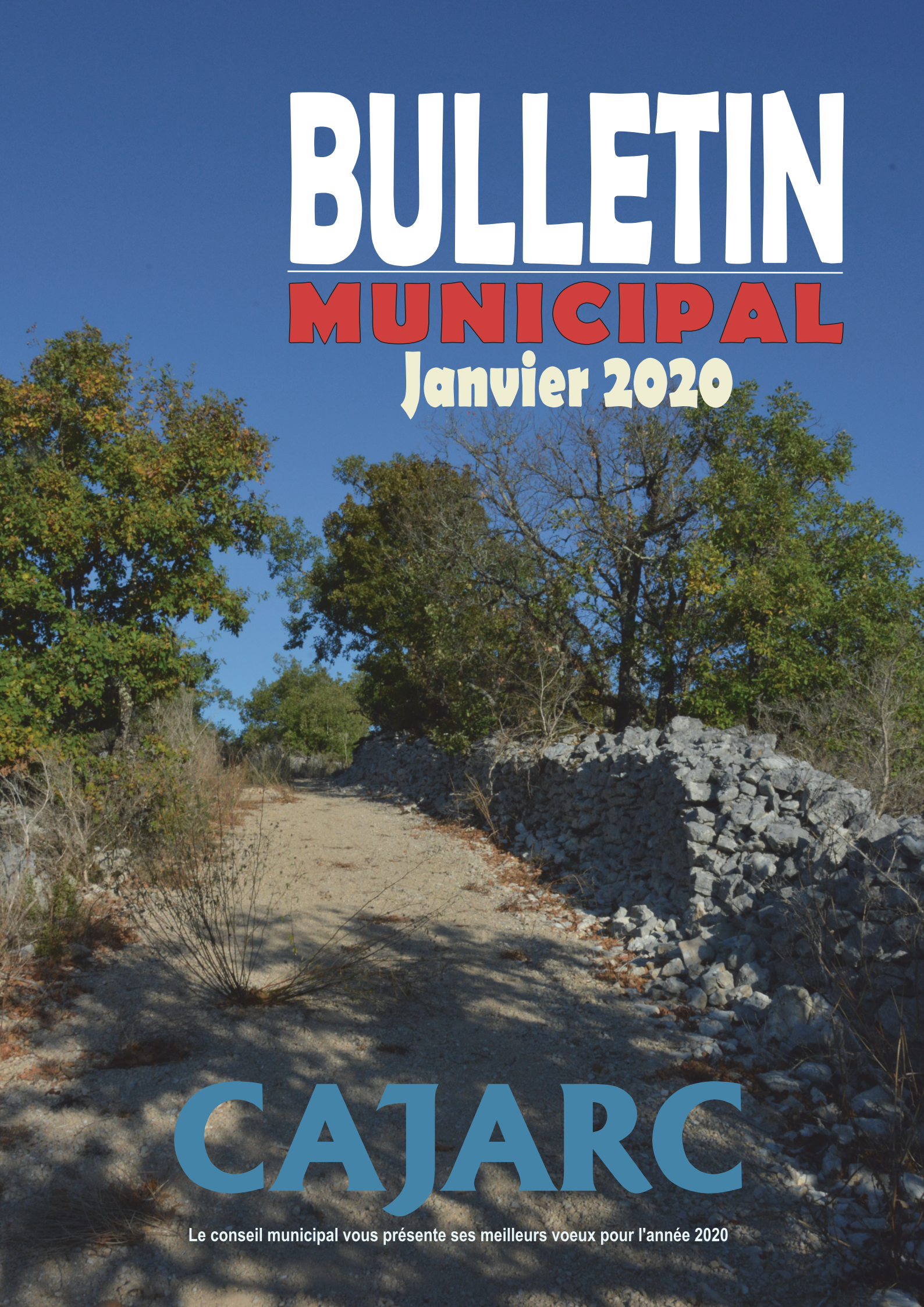
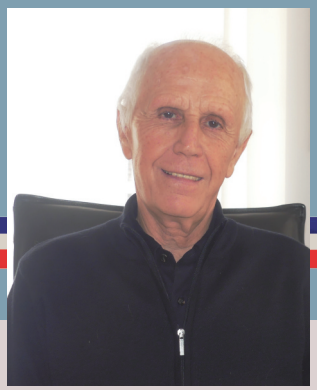
BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2020



CAJARC

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2020



Le mot du Maire

Chèr(e)s administré(e)s,
C'est avec une certaine nostalgie que je m'adresse à vous pour la dernière fois dans ce bulletin municipal. En effet la mission d'un maire est si prenante et si passionnante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe.
Après 3 mandats successifs, dont le premier comme conseiller municipal, j'ai décidé de ne pas me représenter considérant que c'était le moment de tourner une page, celle de mon engagement total auprès de vous. L'expérience de ma fonction a été des plus enrichissantes et j'ai accompli cette mission avec cœur, en faisant de mon mieux.
J'espère que mon passage aura laissé de bonnes traces et qu'il aura permis de faire avancer notre village de la meilleure des façons, non seulement à l'intérieur de notre vaste communauté de communes forte de 45000 habitants pour 92 communes, mais aussi au sein du département du Lot.
Ce fut pour moi un très grand honneur de servir Cajarc tout au long de ces 19 années. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont accompagné durant tout ce temps en faisant preuve de dévouement et de fidélité à mon égard. Sans cette formidable implication et cette belle complicité, tout aurait été différent.
Je pense tout d'abord à mes proches collaborateurs au sein de la mairie: aux secrétaires et au responsable des services techniques, aux agents de la voirie et des écoles, auxquels j'associerai ceux de l'Ephad et les directeur(e)s et professeur(e)s des écoles ; toutes et tous ont toujours fait preuve de grandes compétences et d'un sens du service public exceptionnel. Je voudrais les en remercier du fond du coeur.
Je voudrais également rendre hommage à tous mes collègues qui ont travaillé avec moi durant toutes ces années. Eux aussi ont joué un rôle déterminant dans le formidable développement de notre village. Grâce à leur travail et à leur engagement Cajarc est devenu aujourd'hui un pôle d'équilibre majeur au sud de la communauté de communes et un bourg centre important du département du Lot, reconnu par toutes les instances administratives.
A quelques semaines de la fin de ce mandat, la municipalité peut être fière de son bilan. Il a été enclenché dans notre commune depuis le début du mandat une belle dynamique territoriale et beaucoup de projets ont été réalisés ou le seront bientôt comme, pour les plus importants, la réhabilitation de la salle des fêtes et celle de l'école de musique dont les travaux vont débuter dans les toutes prochaines semaines.
Mais le projet majeur que devra mener la prochaine équipe municipale sera la réhabilitation de l'ilôt de l'Hébrardie en déshérence depuis plus de 30 ans. En effet, dans le cadre d'une opération inédite, ces ruines ont été ciblées par les services de l'Etat et ceux du Grand Figeac pour un programme de restauration immobilière. Le périmètre de l'ilôt est d'environ 700 m2 et englobe les maisons en ruine et un espace public. Toutes les formalités administratives sont en cours ainsi que les négociations avec le propriétaire. Dans les mois à venir un cabinet d'architectes sera désigné pour mener à bien un projet de réhabilitation de l'ensemble des habitations afin de redonner vie à ce quartier endormi depuis des siècles.
Ainsi, et après plusieurs tentatives infructueuses des municipalités successives, le centre historique de Cajarc retrouvera, dans les prochaines années, une nouvelle vie et toute son attractivité patrimoniale.
Je voudrais adresser mes remercie-ciements les plus chaleureux aux associations, commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs et professions libérales du village qui, par leur enthousiasme, leur don de soi et leur savoir faire ont fait de Cajarc une commune aussi active.
Je n'oublierai pas de rendre hommage et de remercier nos formidables pompiers qui sont les premiers maillons des secours à personnes sur notre vaste territoire rural. J'associerai à ces remerciements nos gendarmes pour leur courage et leur disponibilité à assurer notre sécurité au quotidien.
En ce début d'année c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à vous et à vos proches, une bonne et heureuse année. Que la santé, le bonheur et l'espoir d'une vie encore meilleure soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur.
J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude. Je forme le vœu que 2020 leur apporte santé, courage, espérance et réconfort.
Je voudrais une nouvelle fois vous remercier toutes et tous de la confiance que vous m'avez témoignée durant toutes ces années en vous souhaitant très sincèrement le meilleur pour vous et ceux que vous aimez.

Bien cordialement,

Jacques Borzo



Décès de Guy MIRABEL
ancien MAIRE et CONSEILLER GENERAL

Hommage unanime de la population et des élus du territoire, en présence de Martin Malvy, ancien Ministre, ancien Président de la région Midi-Pyrénées, lors de son inhumation au cimetière de Cajarc le 31 octobre 2019

Un rappel sur son exceptionnel parcours en sa qualité de Maire et Conseiller Général de Cajarc (extrait du discours de Gaston Pissouraille, ancien Maire de Cajarc, pendant la cérémonie d'inhumation) :
De 1971 à 1995, Guy Mirabel a marqué l'histoire de la commune par son formidable investissement au service des intérêts de la commune et de ses concitoyens et son engagement fut total et permanent. Sa disponibilité, son abnégation, sa gentillesse, son honnêteté et son intégrité furent sans faille, oeuvrant inlassablement dans l'intérêt de tous, il accomplit un travail considérable pour la commune. Souvenons nous :
- Acquisition du complexe de la gare SNCF et des bâtiments alentours
- Construction des logements foyers devenus Ehpad.
Construction du complexe gymnase, salle des fêtes;
- Création du camping municipal Aménagement de l'ancien couvent et de la chapelle de l'office de tourisme.
- Construction de la nouvelle gendarmerie.
- Aménagement de la place du faubourg et des berges du Lot
- Aménagement place de l'église et place du foirail.
- Création du chemin piétonnier au bord du Lot en aval du pont
- Eclairage public du tour de ville
- Construction du pont de Gaillac par le conseil général.
- Création du camping municipal.
- Aménagement et agrandissement des écoles primaire et maternelle.
- Busage du ruisseau de l'Hermies.

En 2010, à l'initiative de Jacques Borzo Maire, il fut élevé au rang de Maire honoraire de Cajarc, distinction décernée par le Préfet du Lot et Martin Malvy, ancien Ministre et Président de la région Midi Pyrénées.

Le conseil municipal s'associe unanimement à l'hommage rendu à notre ancien Maire et Conseiller Général de Cajarc pour son exceptionnel parcours durant ces 24 années au service de la population et remercie Mr Gaston Pissouraille pour le vibrant hommage rendu à Guy Mirabel lors de son inhumation.



de gauche à droite et de haut en bas
Gérard ESCARRIÉ - Paul POURCEL
Paul DOUCET - Roger LOUIS - Bernard CAJARC de LAGARRIGUE - Raymond CONQUET
Serge CUNHAC - Bernard PONS - Romain MASBOU
Guy MURAT - Guy MIRABEL - Gaston PISSOURAILLE - André ROUX - François BARIVIÉRA

Côté finances

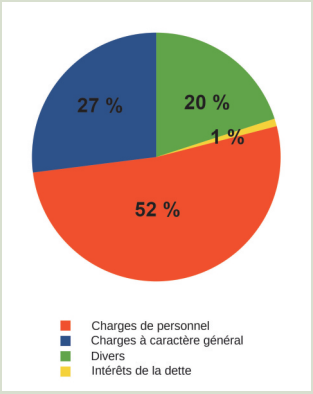
2018 – BUDGET PRINCIPAL

L'année s'est terminée avec un solde excédentaire de 721 688 € + 135 864 € = 857 552 €

L'objectif est de consolider une trésorerie importante permettant de réaliser des investissements significatifs avec un impact fort sur la vie de la commune.

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	188 492 €
Recettes réalisées :	309 011 €
Résultat de l'exercice :	+ 120 520 €
Exédents antérieurs :	+ 34 094 €
Soit un résultat 2018 :	+ 154 614 €
Reste à réaliser :	- 18 750 €



FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées :	1 091 454 €
Recettes réalisées :	1 293 627 €
Résultat de l'exercice :	+ 202 173 €
Excédents antérieurs :	+ 519 512 €
Soit un résultat 2018 :	+ 721 688 €

2019 – BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 1 865 435 €

RECETTES

Dont 721 688 € d'excédent antérieur que l'on retrouve en dépenses et en recettes
Dont « Recettes fiscales »: 436 914 €.
« Impôts directs » : taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.
La collectivité a décidé de ne pas augmenter les taxes, les taux restent inchangés (habitation : 7,92%, foncier bâti : 6,49%, foncier non bâti : 126,67%) > produit attendu : 340 473 €.
« Diverses taxes » : énergie hydraulique, droits de mutations …
et reversements de fiscalité provenant de l'intercommunalité : attribution de compensation et dotation de solidarité communale
Dont « Produits des services » : 196 160 € (occupation du domaine public, cantines scolaires, gîte d'étape, remboursement de frais de mutualisation),
Dont la Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire et Dotation de Solidarité Rurale) pour 160 079 €, versée par l'Etat,
Dont l'Attribution de Compensation versée par le Grand Figeac : 75 824 €.

DÉPENSES

Dont 283 850 € de «Charges à caractères général ». Ce chapitre retrace les crédits alloués au fonctionnement courant de la commune : électricité, eau, combustibles, carburants, fournitures, prestations de services …
Dont 615 000 € de« Charges de personnel ». Au 01/01/2019 la collectivité compte 20 agents titulaires, représentant 14,89 postes équivalent temps plein, ainsi qu'un agent sous contrat « Emploi Avenir ». Ils travaillent au secrétariat de la mairie, aux services techniques, au gîte d'étape et dans les deux écoles.
Dont 12 000 € pour les intérêts de la dette.

INVESTISSEMENT :

La section s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 517 338 €

RECETTES

Elles sont constituées de l'autofinancement, issu du virement des excédents antérieurs pour 721 512 €
Des dotations telles que les Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses de l'exercice n-1, la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme (recettes patrimoniales) …
Des subventions de l'Etat (D.E.T.R ; F.N.A.D.T.), de la Région, du Département ou de différents organismes (Agence de l'Eau par exemple) rattachées à des opérations d'investissement.
Subventions diverses pour 150 000€
Remboursement annuel du capital du prêt consenti à l'Ehpad pour 14 482 €

DÉPENSES

Elles sont constituées du remboursement du capital de la dette pour 91 000 €
Et de différentes immobilisations, dont les principales sont:

Aménagement de la Salle des Fêtes	666 670 €
Réhabilitation gymnase phase 1	256 000 €
Création d'une base nautique	290 320 €
Enfouissement des réseaux place de la gare	42 168 €
Honoraire étude « Ilôt Ebrardie »	15 000 €
Etude et travaux locaux gendarmerie	16 500 €
Equipements ateliers municipaux	43 000 €
Equipements divers mairie	53 100 €
Equipements divers écoles	12 100 €

Remarque : à ce jour les immobilisations de la salle des fêtes et la phase 1 du gymnase (sanitaires, vestiaires..) majeures n'ont pas été réalisées, en raison, entre autres, de la longueur des démarches nécessaires pour obtenir le maximum de subventions de la part des différents financeurs.

Jacques VIRATELLE

HISTORIQUE DES TAXES COMMUNALES

Année	Taxe foncière		Taxe habitation
	Bâti	Non bâti	
2014	6,31	125,42	7,84
2015	6,31	125,42	7,84
2016	6,43	125,42	7,84
2017	6,49	126,67	7,92
2018	6,49	126,67	7,92
2019	6,49	126,67	7,92

Depuis 2014
la taxe foncière bâti a augmenté de 2,8%
la taxe foncière non bâti de 1%
la taxe d'habitation de 1%

BUDGET EAU

2018

L'année s'est terminée avec un excédent de 641 678 €

EXPLOITATION

Dépenses réalisées :	127 662 €
Recettes réalisées :	262 477 €
Résultat de l'exercice :	+ 134 815 €
Excédents antérieurs :	+ 448 582 €
Soit un résultat 2018 :	+ 583 397 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	117 232 €
Recettes réalisées :	75 225 €
Déficit de l'exercice :	- 42 007 €
Résultat antérieur :	+ 100 286 €
Soit un résultat 2018 :	+ 58 281 €

2019

EXPLOITATION

Dépenses et recettes ont été équilibrées à 718 678 €

Rappel : la gestion du service est déléguée à la SAUR.
Les dépenses d'exploitation retracent les charges du service, les frais d'assistance du SYDED, de refacturation de charges du budget principal …

INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes ont été équilibrées à 792 778 €

Renouvellement de réseaux secteur Escabasse / Sauzet : 289 000 €

Le budget est entièrement autofinancé (retours TVA, virement de la section exploitation).

BUDGET ASSAINISSEMENT

2018

L'année se termine avec un excédent de 266 144 €

EXPLOITATION

Résultat de l'exercice :	+ 60 456 €
Excédents antérieurs :	+ 128 065 €
Soit un résultat 2018 :	+ 188 522 €

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :	+ 55 006 €
Excédent antérieur :	+ 22 216 €
Soit un résultat 2018 :	+ 77 622 €

2019

EXPLOITATION

Dépenses et recettes ont été équilibrées à 327 623 €

Rappel : la gestion du service assainissement est faite en régie. Le personnel et les moyens sont mis à disposition par la commune.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de la station d'épuration, la refacturation de charges au budget principal pour mise à disposition du personnel et des moyens, l'assistance du SYDED, les frais de refacturation …
Il n'y a plus d'emprunt en cours.
Les recettes proviennent des abonnements et consommation des usagers, de la taxe d'épuration versée par l'Agence de l'Eau, les taxes de branchements …

INVESTISSEMENT

Dépenses et les recettes ont été équilibrées à 250 915 €
Les recettes proviennent du FCTVA et du virement de la section exploitation.
Il n'est pas fait recours à l'emprunt.

Jacques VIRATELLE

CA NORD MIDI-PYRÉNÉES

SAMMEL DEGUILHEM TANIE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARPENTES MÉTALLIQUES
BARDAGES - MONTAGES
COUVERTURE - ISOLATION
ZINGUERIE - SERRURERIE
BÂTIMENTS INDUSTRIELS
BÂTIMENTS AGRICOLES

ZA ANDRESSAC – 46160 CAJARC
TEL 05 65 40 70 85 – FAX 05 65 40 69 09
www.deguilhemtanie.com - contact@sammel.fr

BRASSERIE LE PRÉSIDENT
SARL LANOS ASSOCIÉS
11, PLACE DU FOIRAIL - 46160 CAJARC
TÉL : 05 65 40 75 75

LOTISSEMENT DE L'HERMIES

Pourquoi un budget annexe ?

1. Nécessité de connaître le coût final de l'opération: le budget annexe retrace l'intégralité des dépenses et recettes de l'opération d'aménagement, il permet de déterminer le prix de revient des terrains aménagés et par conséquent la perte ou le gain financier de la collectivité en fonction du prix de vente.

2. Obligation fiscale: l'opération étant soumise au régime de TVA, il y a nécessité de tenir une comptabilité dédiée.

3. Comptabilité particulière dite « de stock »: la valeur des terrains (prix d'achat + coût des travaux) est décrite dans des comptes de stocks. A la fin de chaque exercice, on calcule la valeur du stock, soit le prix de revient de l'aménagement constitué de l'ensemble des charges.

4. A la fin du programme, lorsque tous les travaux seront réalisés et tous les terrains vendus, l'excédent ou le déficit de l'opération sera affecté au Budget Principal de la commune.

A ce jour, les travaux d'aménagement ne sont pas terminés. Un terrain est encore disponible, mais il pourrait intéresser la mairie.

Section de fonctionnement : équilibrée en recettes et dépenses à 314 424 €

Section d'investissement : équilibrée en recettes et dépenses à 328 510 €

Jacques VIRATELLE

Côté travaux

Nouvel Eclairage et mise en conformité

Grand-Figeac a la compétence Voirie et éclairage public. Nous avons bénéficié de subventions importantes pour la mise en conformité de notre éclairage public qui est vétuste, vieillissant et énergivore. De plus les coffrets de commandes ne sont plus conformes. Donc nous avons opté pour une mise en conformité totale de notre éclairage public et pour un passage à un éclairement de lampes à LED. Le changement se fait en plusieurs étapes, une première partie est réalisée : le Tour de Ville et des entrées de bourg, viendront ensuite le centre Bourg, les autres entrées d'agglomération et aussi les écarts : Gaillac, Andressac, Le Causse, et Le Verdier.

Le projet de modernisation des installations d'éclairage public à l'échelle de la commune amène à s'interroger sur la manière de concevoir un projet d'éclairage qui croise les enjeux du cadre de vie, de l'énergie, de l'environnement et de budget. Aujourd'hui il s'agit d'éclairer juste. Amener la lumière avec la bonne intensité, au bon endroit et au bon moment. En ce sens, un projet d'éclairage doit s'interroger sur les bénéfices collectifs de l'apport de la lumière nocturne notamment au regard des usages réels de l'espace public.

Dans le cadre de sa compétence voirie, le Grand-Figeac nous accompagne dans les projets de rénovation ou d'installation d'éclairage public. Pour proposer un éclairage public de qualité, d'économie d'énergie, lutter contre la pollution lumineuse, et concourir à la sécurité de l'espace public.

L'éclairage artificiel nocturne n'est pas neutre pour les animaux comme pour l'homme. Il constitue une source de perturbations pour les écosystèmes et les espèces, de ce fait nous avons choisi une température de couleur de 2700 Kelvin qui est moins perturbante. Dans un autre registre, le cumul des lumières artificielles atténue la perception du ciel nocturne étoilé.

Nous pouvons aussi temporiser, abaisser la tension après 23 h ou plus radicalement et plus efficacement l'extinction complète de 23 h à 5 h du matin pour lutter contre la pollution lumineuse. Nous devons réfléchir en concertation pour choisir une solution qui convienne.







FRÉQUENTATION EN BAISSE

BILAN DE LA SAISON 2019

Le bureau de Cajarc de l'Office de Tourisme du Grand Figeac a connu une légère diminution de sa fréquentation due comme dans tous les bureaux aux grosses chaleurs, à l'évolution des comportements de nos visiteurs, ….

31000 personnes ont franchi la porte de l'Office de Tourisme et plus de 5 800 contacts ont été enregistrés : On peut noter que le nombre de contacts a été stable car le flux étant moins important, les conseillères en séjour ont pu capter davantage de visiteurs et leur apporter leur conseil.



Les clients qui sollicitent les services de l'Office de Tourisme sont originaires d'Occitanie en premier (32%) puis d'Ile de France (14%) suivi de Nouvelle Aquitaine (9%). Pour la clientèle étrangère, le top 3 est : Grande Bretagne, Allemagne et Belgique.

Les demandes portent toujours sur les randonnées, les points de baignade, les marchés, les produits régionaux. La diversité des commerces et des restaurants à Cajarc est très appréciée, tout comme la qualité de l'accueil ainsi que les activités proposées par la base nautique. Les pots d'accueil du lundi organisés par l'Office de Tourisme conjointement avec la mairie, le domaine des Cazelles et les safraniers remportent toujours un franc succès et sont l'occasion de mettre en avant les nombreuses richesses du territoire. L'Office de Tourisme a proposé comme chaque année des visites contées nocturnes, des animations pour les enfants (BD, modelage avec le MAGCP, pèche, patrimoine) et également pour la 1ère année des visites de la centrale hydroélectrique.

L'opération de ventes au comptoir de prestations (activités de pleine nature, visites de sites) a été proposée et a été appréciée de la clientèle.

Des accueils presse et des reportages photos ont eu lieu sur Cajarc et sur le Grand Figeac et permettront de valoriser au mieux notre belle région

La Graine EN VRAC
ÉPICERIE BIOLOGIQUE

HÔTEL - GÎTE ETAPE
RESTAURANT
La PEYRADE
hôtel - gîte restaurant bien-être
Restaurant ouvert uniquement le soir - Sur réservation
05 65 10 42 03
contact@hotel-gite-lapeyrade.fr
Logis
AMANOË
Cabinet de Relaxation
ESPACE BIEN-ÊTRE
RELAXATION | MASSAGES
www.amanoe-reflexotherapie.fr
Cajarc - Route de Cahors - rue Lapeyrade



CAJARC, commune du Parc des Causses du Quercy !

Parc naturel régional des Causses du Quercy

Le Parc, c'est quoi ? Créé en 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy rassemble aujourd'hui 95 communes, qui partagent un projet commun de développement du territoire et de préservation de ses patrimoines. Ces communes adhèrent à la Charte du Parc, « feuille de route », renouvelée tous les 15 ans, qui précise les actions à conduire en matière de développement, d'environnement, d'urbanisme ou de vie sociale. Cajarc adhère au Parc depuis 2012. Depuis 2017, le Parc est labellisé « Géoparc mondial » par l'UNESCO en raison de la richesse de son patrimoine géologique. Seuls 135 autres territoires dans le monde bénéficient de cette distinction internationale.

Sous l'autorité des élus du territoire, l'équipe du Parc, constituée de spécialistes dans différents domaines (biodiversité, géologie, urbanisme, énergie, agriculture ...), conseille et aide les communes et les porteurs de projets.

Cajarc, terre d'actions du Parc
Conformément à ses missions, le Parc a conduit depuis 7 ans des actions très variées sur la commune :

Dans le domaine économique, le Parc apporte son soutien aux entreprises locales : depuis 2013, 5 entreprises ont reçu le label Eco-défis, qui récompense les artisans qui s'engagent de manière concrète en faveur de l'environnement : le salon de coiffure " Instant à part ", l'hôtel-restaurant " La Peyrade ", la boulangerie-pâtisserie " Lagarde ", le restaurant " La Pause ", l'opticien " Cajarc Optic Ouarmin ". Depuis 2017, le Parc accompagne la pâtisserie Lagarde dans la création et la commercialisation de « géodélices » : des chocolats inspirés de la géologie locale (roses safranées et calcites aux noix ou exotiques), aujourd'hui commercialisés en boutique ou promus sur les salons.

Dans le domaine du tourisme, 2 hôtels bénéficient de la Marque " Valeurs Parc " : " le Blue Hôtel " et " La Peyrade ", engagés dans des démarches de qualité (accueil, environnement, promotion du territoire). Côté St-Jacques de Compostelle, le Parc définit pour le compte des collectivités le plan de gestion du tronçon Faycelles-Cajarc, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Et il vient de réaliser un totem d'informations pour les habitants et les visiteurs qui fait la promotion de Cajarc sur le chemin de St-Jacques et dans le Parc-Géoparc, totem implanté devant l'office de tourisme et récemment inauguré avec la commune.

Côté environnement, la phosphatière de Prajoux, désormais inscrite dans la Réserve naturelle nationale géologique du Lot, gérée par la Parc, fait l'objet d'un suivi à la fois scientifique et technique, tant sur le plan géologique que pour la faune et la flore du site. Et sur le plan énergétique, la commune est une place forte du Plan climat et de transition énergétique du Parc. D'une part comme site de référence et de production d'énergies renouvelables : chaufferie bois, usine hydroélectrique, écoquartier. D'autre part, comme lieu de réflexion des habitants : ainsi en juin 2019, la commune a accueilli une animation grand public autour du jeu « Destination territoire à énergie positive », où les habitants étaient invités à imaginer l'avenir énergétique des Causses du Quercy.

En matière culturelle, plus de 30 « Causseries » ont été organisées par le Parc en 7 ans sur Cajarc, intéressant au total près de 1000 participants lors de spectacles culturels ou pour des conférences sur des thèmes aussi variés que l'histoire, le patrimoine, la faune, la flore. Le Parc est aussi partenaire de longue date du festival annuel de Cajarc « la BD prend l'air ». En 2014, un groupe de 12 jeunes du territoire, encadrés par le Parc, ont présenté « le territoire du drac », une BD qu'ils avaient conçue, à l'issue de leur séjour de découverte du Parc. En 2017, le dessinateur Troubs est venu dédicacer la BD qu'il avait écrite et dessinée sur la base d'une résidence d'artiste organisée par le Parc sur le causse. Et en 2019, Troubs est revenu présenter « le « chemin-livre », résultat d'un projet artistique autour du chemin de Compostelle co-réalisé avec l'auteur de BD. Edmond Baudoin.



En ce qui concerne l'éducation, le Parc est régulièrement présent auprès des structures éducatives de Cajarc. En 2012, le CEII et les Colin-Maillard ont été lauréats de l'appel à projet du Parc « J'agis pour les Causses du Quercy » ; en 2013, une classe de primaire a participé au projet « Reg'arts de paysage » ; en 2014, une exposition sur le tour de ville a été montée avec le CEII sur le thème des rivières : En 2016, 2 classes de primaire ont participé au projet « Une autre nuit s'invente ici ». Et en 2019, les élèves des classes de 5ème du collège ont pu travailler avec les auteurs Troubs et Baudouin dans le cadre d'un parcours éducatif autour de l'itinérance jacquaire, proposé par le Parc.

Cajarc et le Parc n'ont pas fini de s'inspirer l'un l'autre pour continuer de mener ensemble de beaux projets pour tous !

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le samedi 7 décembre comme chaque fin d'année à l'occasion de la Sainte Barbe, les Sapeurs-pompiers de Cajarc avaient convié les habitants et les élus dans leur Caserne. Une foule importante a répondu présente à ce rendez-vous annuel.
Ces témoignages de reconnaissance soulignent tout l'attachement de la population envers leurs Sapeurs-Pompiers Volontaires.
A cette occasion le bilan de l'année écoulée a été présenté, ce sont 240 interventions qui ont été réalisées par les 36 Sapeurs-Pompiers, les 3 Infirmières et les 3 médecins. 53 % de ces sorties se sont déroulées sur la commune de Cajarc.

Les Sapeurs-Pompiers sont investis d'une mission de service public, nous constituons la première réponse en terme de secours d'urgence sur le territoire.
En France, une intervention a lieu toutes les 7 secondes. 8 interventions sur 10 concernent le secours à personnes. 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, Dans votre caserne 100% des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Elle ne fonctionne que grâce à l'engagement citoyen de personnes, qui ont fait le choix de consacrer un peu de leur temps au service des autres.
Notre capacité à répondre à toutes les sollicitations reste très fragile. Je m'attache à le rappeler très régulièrement car notre effectif de Sapeurs-Pompiers disponibles sur les heures ouvrables en semaine ne cesse chaque année de diminuer, atteignant aujourd'hui un seuil critique en dessous duquel aucun véhicule ne partira de la caserne de Cajarc pour répondre à un appel au secours.
Les changements de notre société, le travail plus éloigné, les transferts de compétences des communes vers les structures intercommunales sont des facteurs qui impactent le taux de disponibilité.
Les solutions qui peuvent permettre de faire face à cette tendance passent par l'engagement des employeurs publics, de nos élus communaux, départementaux, qui doivent prendre en compte, dans les recrutements qui s'opèrent au niveau de l'EPHAD, des services techniques communaux, du collège, le profil de personnes désireuses de s'engager dans la carrière de sapeur-pompier.
Ces structures permettent, par le biais de conventions, de pouvoir dégager la disponibilité de leurs agents lorsque c'est nécessaire pour porter secours.
Si nous ne prenons pas garde à ces enjeux dès maintenant, l'organisation des secours qui risque de se dessiner sur notre territoire rural s'appuiera sur 4 à 5 pôles de secours répartis sur le département dotés de nombreux postes de Sapeurs-Pompiers Professionnels qui auront des délais d'intervention bien plus longs que ce que nous connaissons aujourd'hui pour couvrir tous les communes et les lieux-dits de notre département.
De plus, cette organisation représentera des coûts importants pour les finances publiques tout en étant moins efficiente.
Le renouvellement des conseils municipaux en 2020 devra s'accompagner d'une information auprès des nouveaux élus afin de leur faire connaitre le fonctionnement de notre Service Public et les informer sur la responsabilité qui leur incombe dans le cadre des pouvoirs de Police du Maire pour nous aider à consolider votre service public.
Cette année, nous avons eu l'occasion d'apporter notre aide en renfort dans le département de l'Aude sur l'incendie de Montirat-Monze (1200 Ha) à proximité de Trèbes, il s'agissait du plus important feu de forêt en France en 2019.
Ces événements nous rappellent combien la solidarité entre les territoires est primordiale face à l'ampleur de ce type de sinistre.
Je profite de cet échange pour susciter les vocations de personnes désireuses de venir renforcer l'équipe répondant aux critères de recrutement (Agé de 18 à 55 ans, une bonne condition physique et la motivation pour un engagement Citoyen).



Je tiens à vous remercier pour tous les témoignages que nous recevons régulièrement tout au long de l'année, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Capitaine Patrick Forte
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc

Ferme de la Hulotte
La Gayrie
FROMAGE DE CHÈVRE BIO
- au lait cru -
FROMAGERIE
- artisanale -
brebis chèvre vache
Nathalie et Laurent Masbou
Martigne - 46160 CAJARC
05 65 10 79 49 - lmasbou@wanadoo.fr

JEAN-LUC LAGARDE
Boulanger Pâtissier
Spécialité LOU PASTIS
Gateaux aux Noix, Pompe,
Place du Foirail, à CAJARC
Tél : 05 65 40 69 23

L'ALLEE DES VIGNES
Bistro - Gastro - Vino - Expo
32 Boulevard du Tour de Ville, 46160 Cajarc
05.65.11.61.87
www.alleedesvignes.com

UN NOUVEAU PROJET

Pour mieux vivre ensemble au village

Après 26 ans d'existence, l'association les Colin Maillard s'est beaucoup développée. Elle avait pour vocation de proposer et d'organiser des animations auprès des enfants (centre de loisirs) et des jeunes (espace jeunes). Aujourd'hui elle cible tous les publics et pour tous les âges (action parentalité, garage à vélo, soirée jeux, fête du jeu, cinélot) tout en continuant à développer ses activités auprès du jeune public : activités périscolaires, ateliers parents-enfants ….
Au fil du temps, l'association a voulu répondre toujours un peu plus à son objet qui est de mieux vivre ensemble sur le territoire en rejoignant un plus grand nombre d'habitants.

L'association les Colin Maillard veut aussi donner la parole aux habitants. Elle a été partenaire du Grand Figeac et de la Caf lors de la soirée du 16 octobre ou près de 70 habitants étaient au rendez-vous. Durant cette soirée différents thèmes ont été abordés tels que l'accès aux droits, les services aux familles et l'animation de la vie sociale. Moment fort durant lequel chacun a pu exprimer ses difficultés, ses attentes et ses inquiétudes à vivre sur un territoire rural comme le nôtre. Nous attendons maintenant la suite de ce projet, tout en continuant à travailler au plus près de vous .

Depuis toujours l'association œuvre autour de l'éducation et du lien social en favorisant le mieux vivre ensemble. Grâce aux différents services enfance/jeunesse, à l'animation locale, elle essaie de faciliter le lien entre les différentes générations. Aujourd'hui c'est encore plus d'actualités puisque l'association continue d'évoluer en réécrivant son projet associatif afin de mieux répondre aux besoins des habitants du territoire, tout en continuant sa vocation première autour des services enfance/jeunesse (Centre de Loisirs, espace jeunes, séjours…). Nous développerons de nouveaux services de proximités permettant de mieux vivre sur le territoire. Elle y travaille actuellement avec les partenaires et nous vous tiendrons prochainement informés des suites possibles.
Ce projet en cours ne nous empêche pas de continuer à travailler sur d'autres actions comme la mise en place de goûter pour tous à la maternelle pendant les temps périscolaires, de l'accompagnement à scolarité, des projets avec les jeunes ou la mise en place de la future micro-crèche.

Je profite de cet article pour remercier l'ensemble des personnes qui participent à faire vivre le projet. Que ce soit les huit salariés permanents ou la quinzaine de personnes en plus qui assurent différents services comme le périscolaire, l'animation locale… En cette année de travail sur le nouveau projet associatif, je remercie également l'ensemble des personnes qui ont participé assidûment aux différentes réunions de travail ainsi que les membres du conseil d'administration qui représentent une force vive quant à la prise de décisions. Enfin un grand merci aussi aux différents partenaires, collectivités et institutions (Marie de Cajarc et les autres mairies partenaires, Caf, Grand Figeac, DDCSPP …) pour leur soutien et leur pleine confiance.

Comme vous l'avez compris, un nouveau projet est en cours, cela va amener des changements qui vont aller jusqu'au nom de l'association. En effet, il nous semble nécessaire de le faire évoluer afin de mieux correspondre au nouveau projet de l'association. Mais ne vous inquiétez pas, nous parlerons toujours des Colin-Maillard pour le Centre de Loisirs. Nous continuons à travailler et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée du projet.

Les administrateurs-trices et les salariés de l'association profitent de ce bulletin municipal pour vous souhaiter une très bonne année 2020, qu'elle favorise toujours plus le lien entre les habitants.

La Présidente
Nathalie Cournède

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'ECOLE DE MUSIQUE DE CAJARC accueille 145 élèves de tous âges cette rentrée 2019.
On peut y pratiquer toutes sortes d'activités musicales dès 3 ans.
Des animations musicales sont proposées aux amis de l'école qui forment un public chaleureux. Nous nous déplaçons aussi au sein des associations et chez les acteurs locaux et voisins et pouvons même, si vous le souhaitez, organiser un après-midi dans une salle que vous mettriez à notre disposition.
Nous participons également à des projets départementaux associés à d'autres écoles de musique ou autres structures culturelles et souvent accompagnés par l'ADDA du Lot.
A partir de 7 ans, on peut débuter l'apprentissage d'un instrument de musique et/ou intégrer également un ou plusieurs des nombreux ensembles instrumentaux ou vocaux proposés.
L'équipe est constituée de 9 professeurs qui dispensent un enseignement varié : instruments à vent, à cordes, percussions, musique dite classique, actuelle, traditionnelle, ...
Nous fonctionnons grâce aux subventions du Conseil Départemental (26%) et de la Communauté des Communes du Grand Figeac (41%) complétées par la participation des familles (33%).
Les travaux des nouveaux locaux devraient bientôt commencer et nous avons hâte de pouvoir vous y accueillir.
Un agenda des différentes interventions de l'année est à disposition sur demande mais vous pouvez aussi consulter notre tout jeune site internet : ecoledemusique-cajarc.fr

La Directrice,
Christine Gentou.

NOS ÉCOLES

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DES PROJETS, DES PROJETS ... ENCORE DES PROJETS

A l'école élémentaire, les projets ne manquent pas !
Pour en citer quelques-uns, on se rappellera qu'en avril, les élèves du cours moyen ont passé une semaine à Paris, en « classe transplantée ». Accompagnés d'une guide, ils ont visité les principaux monuments et ont ramené des souvenirs inoubliables qui marqueront leur scolarité !
Pendant tout un trimestre, les CE2CM1 ont fait un élevage de truites en classe : avec l'appui de l'animateur de la Fédération de Pêche, ils ont vu éclore les œufs et grandir les alevins qu'ils ont ensuite relâchés dans le ruisseau de Salvagnac.
Début juin, les cours élémentaires achevaient leur projet annuel sur la culture traditionnelle, par la visite du musée de Cuzals. Et en fin de mois, les deux chorales d'école ont présenté aux nombreux parents un répertoire de chansons apprises tout au long de l'année. Ils ont même été accompagnés par quelques aînés de l'EHPAD qu'ils avaient rencontrés plusieurs fois dans leur établissement.

A la rentrée de septembre, les mêmes enseignants étaient en poste :
Mesdames Charline Coudert et Paule Pouget-Campan, Messieurs Seramondi et Lacan. Les effectifs sont légèrement en hausse et il y a 86 élèves pour 4 classes. La semaine de classe se déroule sur 5 jours (avec mercredi matin) et les activités périscolaires organisées par les Colin Maillard ont repris de 15h30 à 16h30.
Les locaux sont vastes, confortables et bien entretenus.
Les élèves travaillent quotidiennement avec l'appui des nouvelles technologies (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs...), et l'école est maintenant équipée de plus de 40 « machines » qui demandent beaucoup de maintenance...
Cette année, les projets pédagogiques se poursuivent, surtout dans le domaine culturel ou éco-citoyen en utilisant au mieux les ressources locales et les divers partenaires (École de musique, Syded, ADDA, Francas, Fédérations Sportives...).
Les enseignants de l'école élémentaire.

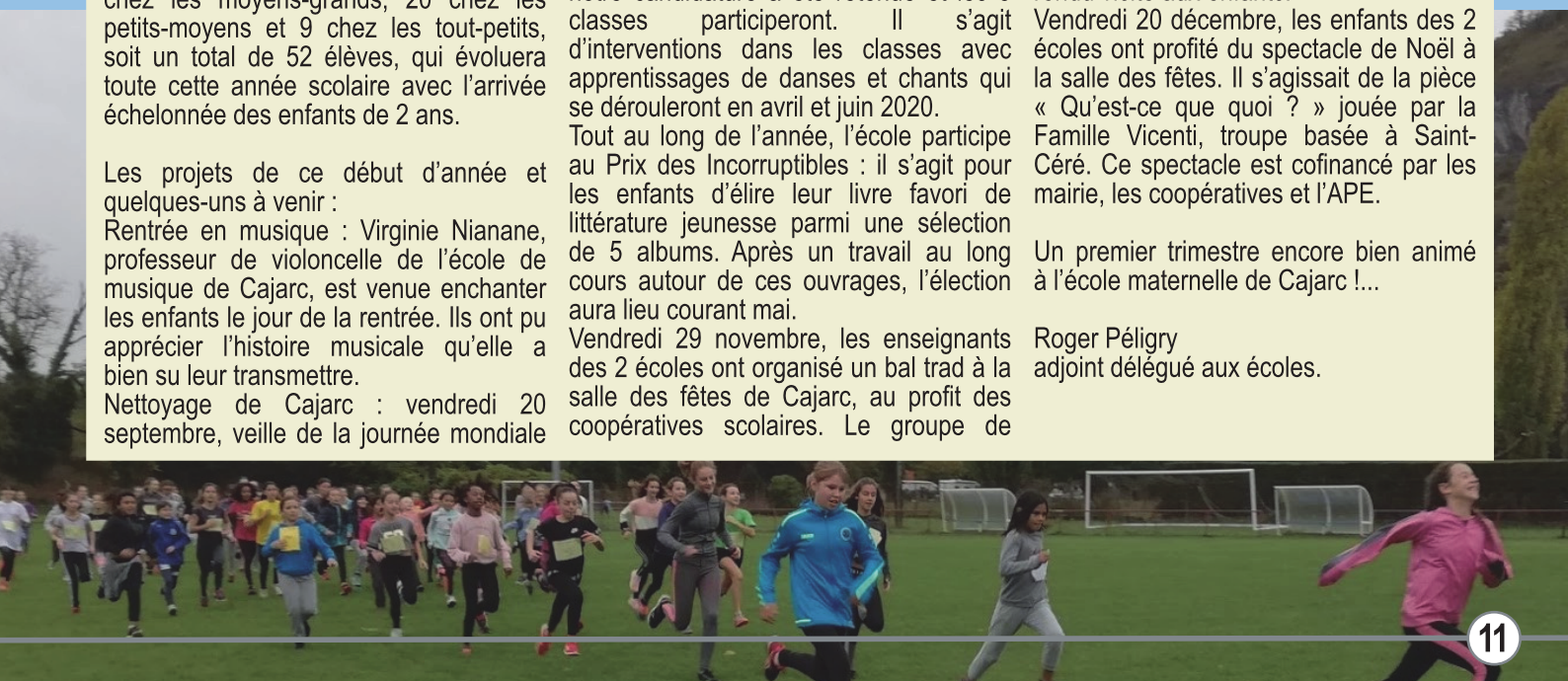
L'ÉCOLE MATERNELLE

Fabienne Bos et Brigitte Montagnan ayant fait valoir leurs droits à la retraite, l'équipe enseignante de l'école maternelle a connu quelques changements lors de la dernière rentrée scolaire.
Caroline Gentou remplace F. Bos à la direction et dans la classe des moyens-grands.
Bénédicte Raisson et Guillaume Gimenez se partagent la semaine dans la classe des petits-moyens. Seule Marie Zamora est restée, elle enseigne toujours dans la classe des tout-petits.
Les effectifs sont stables : 23 enfants chez les moyens-grands, 20 chez les petits-moyens et 9 chez les tout-petits, soit un total de 52 élèves, qui évoluera toute cette année scolaire avec l'arrivée échelonnée des enfants de 2 ans.

Les projets de ce début d'année et quelques-uns à venir :
Rentrée en musique : Virginie Nianane, professeur de violoncelle de l'école de musique de Cajarc, est venue enchanter les enfants le jour de la rentrée. Ils ont pu apprécier l'histoire musicale qu'elle a bien su leur transmettre.
Nettoyage de Cajarc : vendredi 20 septembre, veille de la journée mondiale du nettoyage, parents et enfants des écoles ont participé à rendre Cajarc plus propre. Constat : le bourg n'est pas trop envahi de déchets, hormis par les mégots, très nombreux.
Salon « La BD prend l'air » : la classe de MS-GS est allée visiter en avant-première le salon de la BD le vendredi 27 septembre après-midi.
Un auteur de BD, Simon Lamouret, est venu dessiner avec les enfants des 3 classes.
Ateliers à la Maison des Arts : visite de certaines expositions et ateliers associés prévus pour les 3 classes durant l'année.
Projet ADDA du Lot (Association départementale pour le développement des Arts) autour de la culture occitane : notre candidature a été retenue et les 3 classes participeront. Il s'agit d'interventions dans les classes avec apprentissages de danses et chants qui se dérouleront en avril et juin 2020.
Tout au long de l'année, l'école participe au Prix des Incorruptibles : il s'agit pour les enfants d'élire leur livre favori de littérature jeunesse parmi une sélection de 5 albums. Après un travail au long cours autour de ces ouvrages, l'élection aura lieu courant mai.
Vendredi 29 novembre, les enseignants des 2 écoles ont organisé un bal trad à la salle des fêtes de Cajarc, au profit des coopératives scolaires. Le groupe de musique traditionnelle de l'école de musique et le duo Ventastic ont assuré l'animation musicale. Un moment convivial qui aurait mérité un public plus nombreux.
Cinépitchouns : nous assisterons à la projection de films d'animation à 3 reprises durant l'année. La 1ère séance a eu lieu ce mardi 10 décembre avec la série « Les fables de Monsieur Renard » où il était question d'amitié, de ruse et de poésie. Ces projections sont organisées par les Foyers Ruraux du Lot et financées par la coopérative scolaire.
Jeudi 19 décembre, le goûter de Noël en milieu d'après-midi pendant le temps périscolaire. Selon son calendrier encore très chargé cette année, le Père Noël a rendu visite aux enfants.
Vendredi 20 décembre, les enfants des 2 écoles ont profité du spectacle de Noël à la salle des fêtes. Il s'agissait de la pièce « Qu'est-ce que quoi ? » jouée par la Famille Vicenti, troupe basée à Saint-Céré. Ce spectacle est cofinancé par les mairie, les coopératives et l'APE.

Un premier trimestre encore bien animé à l'école maternelle de Cajarc !...

Roger Péligry
adjoint délégué aux écoles.



MAGCP MAISON DES ARTS GEORGES & CLAUDE POMPIDOU EN 2019 ET 2020

Notre programme se développe sur trois années (2019-2021) autour du sujet « Des Hospitalités » au travers des résidences et des expositions, des visites, des ateliers et de nombreuses actions culturelles tout au long de l'année.
Plusieurs faits marquants ont mobilisé notre équipe en 2019 à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale :
L'initiative d'un atelier petite enfance (1 à 4 ans) qui rencontre un grand succès auprès des familles à chaque exposition, tout comme les ateliers artistiques avec les résidents de l'Ehpad La cascade (vernissage le 13 février 2020).
La création du festival de performances La Traversée en avril, qui s'étend en 2020 à la région Occitanie et la poursuite des Concerts Dispersés en été.
L'obtention du label Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National. Nous sommes aujourd'hui 3 centres d'art en Occitanie et une vingtaine sur le territoire national à avoir obtenu cette reconnaissance, ici pour la qualité du travail sur le territoire et des relations internationales.
La résidence croisée avec l'Atelier de l'Observatoire à Casablanca, Maroc, et la poursuite de nos échanges avec le 3e impérial à Granby au Québec.
Chaque année la première exposition de notre programme annuel s'inscrit dans le cadre de Graines de Moutards, quinzaine culturelle jeune public et famille, organisé avec l'Astrolabe du Grand-Figeac. L'exposition se prolonge jusqu'à la mi-mai. Avec Planète B en 2019 et Pendant que les champs brûlent en 2020, les œuvres et les artistes font écho aux problématiques très contemporaines du réchauffement climatique et des risques encourus notamment en termes de biodiversité.
Le Parcours d'art contemporain en vallée du Lot, Lo(s)t In Transition(s)! s'est intéressé aux questions de transitions écologiques ou comment changer nos modes de vie dans une perspective collective et joyeuse pour formuler de nouveaux récits positifs. Dans le même esprit, la prochaine édition tentera de mobiliser les savoirs et les savoir-faire des artistes et des habitant·e·s pour mettre en œuvre ensemble des gestes simples mais efficaces comme, par exemple, faire du pain, bâtir un espace commun convivial…
Après deux expositions collectives, la dernière de l'année est généralement monographique. 30 millions de Like a clôturé 2019 avec quatre jeunes artistes férus de photographie qui posaient la question de la manipulation des images par les médias et la publicité. En 2020, nous découvrirons l'univers d'un artiste émergent inspiré de l'histoire de l'art et des objets.
Quatre jeunes diplômé·e·s des écoles d'art de la région, l'ESBAN de Nîmes, l'ESBAMA de Montpellier, l'isdaT de Toulouse et l'ESAP Pau-Tarbes, sont accueilli·e·s en résidence à l'automne. Ils ont ainsi accès à une de leurs premières expériences professionnelles et partagent ce temps de recherche avec un·e artiste québécois·e et un artiste marocain.
Bienvenue à la MAGCP - l'entrée aux expositions est libre et gratuite - du mercredi au dimanche de 14h à 18h et davantage pendant l'été…
Bonne année 2020 en votre compagnie !

CENTRE D'ART ET RÉSIDENCES - 134 avenue Germain Canet 46160 CAJARC - tél. 05 65 40 78 19 - J.POIRSON@MAGCP.FR

LES MÉDIATHÈQUES DU GRAND-FIGEAC

Médiathèque Françoise Sagan de Cajarc

La médiathèque Françoise Sagan fait partie du Réseau de Lecture publique du Grand Figeac qui comprend Assier, Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare, Figeac et Leyme.
Vous pouvez accéder librement à l'ensemble des médiathèques sans formalité.
Si vous souhaitez emprunter des documents, il vous suffit de vous présenter avec une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les mineurs.
Pour votre abonnement vous avez le choix entre la "carte réseau" (15 €), qui vous permet de naviguer d'une bibliothèque à l'autre et d'avoir accès à tous les services du réseau, et la "carte antenne" (8 €) pour une inscription uniquement à Cajarc. Il existe également la "carte résident occasionnel" (4 €) pour une adhésion de 3 mois.
L'adhésion est gratuite pour les moins de 19 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les minima sociaux.
A chaque passage dans les médiathèques vous pouvez emprunter : 4 livres, 4 magazines, 4 BD, 4 livres audio, 4 CD et 2 DVD pour une durée de 4 semaines.
En vous rendant sur notre site http://www.mediatheques-grand-figeac.fr vous pouvez faire des recherches sur nos fonds, réserver vos documents ou encore prolonger vos emprunts.
Des postes informatique sont à votre disposition dans toutes les médiathèques sans condition d'adhésion.
Les médiathèques offrent aussi toute une diversité d'animations : ateliers, conférences, rencontres littéraires. Avec votre adhésion, vous êtes tenus au courant de toutes nos activités.
A la médiathèque de Cajarc, venez découvrir nos fonds spécifiques : Françoise Sagan, Coluche et Pompidou. Un fonds local conséquent est également à votre disposition. Depuis cette année, nous développons plus particulièrement les collections Géographie et Voyages, Écologie (en lien avec la grainothèque) et les Arts.
Sur la façade de la médiathèque, le troc de livres attire un grand nombre de visiteurs. Merci d'y déposer des ouvrages en bon état.

Médiathèque Françoise Sagan - 13, place Françoise Sagan - 46160 CAJARC -
Tél. : 05 65 38 10 16 - cajarc.mediatheque@grand-figeac.fr

Ouvertures :
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h30
Vendredi : 14h30 - 18h30
Samedi : 15h - 17h

CAJARC blue HOTEL & SPA
CAJARC BLUE HÔTEL et SPA
380 Avenue François Mitterrand
46160 CAJARC - FRANCE
Tél: +33(0)5 65 40 65 35
Fax: +33(0)5 65 40 74 92
contact@cajarcbluehotel.fr

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTOBILAN CAJARCOIS
Z.A d 'Andressac - 46160 CAJARC
05 - 65 - 40 - 52 - 62
www.controle-technique-cajarc.com
« Loin de la ville mais si près de chez vous. »

QUAND NOS MANIFESTATIONS DEVIENNENT DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Quelles soient culturelles ou sportives ou autres, nos animations, évènements et manifestations en tous genres participent à la qualité de vie de notre village et en font aussi sa force et sa richesse. En contribuant notamment à l'attrait qu'exerce CAJARC, leur impact sur le dynamisme général est indéniable.

Un premier bilan de l'impact économique du festival AFRICAJRC, réalisé par le cabinet Praxis et Culture conseil, estime que l'édition 2019 du festival a généré près de 1 533 000 € de retombées économiques au sein du tissu économique du Département.

Ce constat fait, il ne doit pas cacher la précarité de nos structures, rien n'est acquis, nous vivons sur un équilibre fragile qui demande toute notre attention.

NOS ANIMATIONS SONT NOTRE ÉCONOMIE

AFRICAJARC
FESTIVAL AFRICAIN - CAJARC (LOT)

« Cajarc le plus africain des villages » titrait la presse en juillet 2019 ! Sous la chaleur presqu'africaine, le festival a de nouveau animé le 3e we de juillet en proposant de multiples activités auxquelles les festivaliers sont attachés : concerts, marché artisanal, conférences, séances de cinéma, stages de danse et de percussions, et expositions.
Le vendredi soir, Gnawa diffusion a pu fêter avec les festivaliers la victoire de l'Algérie en Coupe d'Afrique des Nations, le lendemain Bonga et l'hommage à Césaria Evora ont fait chalouper les corps tandis que Mokoomba a clôturé cette 21e édition dans une ambiance électrique !
Durant l'année, Africajarc continue de faire découvrir la culture africaine sur le territoire avec des stages, des concerts et des projections de cinéma en partenariat avec des acteurs culturels locaux.
L'édition 2020 est en préparation, elle promet d'ores et déjà de surprendre avec une programmation éclectique en lien avec l'actualité musicale et s'efforçant de satisfaire des publics de toutes les générations.
Grâce aux institutions publiques, aux mécènes et aux nombreux bénévoles, Africajarc continue de devenir une référence en matière de cultures africaines en France.
Un grand merci à tous les bénévoles et aux institutions publiques, partenaires, mécènes dont le soutien permet à Africajarc de perdurer! L'Equipe d'Africajarc.

Rendez-vous
aussi pour les Escales d'Africajarc .

Dates du 22ème festival
du 23 au 26 juillet 2020

Association AFRICAJARC
contact 05 65 40 29 86 / 06 82 48 55 47
www.africajarc.com



Association "La BD prend l'air "

contact :
05 65 40 72 89
06 10 60 42 25
www.labdprendlair.net





L'année 2019 a été particulièrement dense en évènements avec, un atelier pour enfants animé par Fati Kabuika dans le cadre de la quinzaine " Graines de moutards" portée par l'Astrolabe Grand-Figeac.
Entre mars et avril, Damien Cuvillier, notre invité d'honneur 2019, créait l'évènement en dessinant en public l'affiche de cette 22ème édition. A Figeac et à Cajarc, en trois épisodes, la médiathèque intercommunale a accueilli Damien et une exposition qui lui était consacrée.
2019 voyait également se concrétiser un projet qui mûrissait depuis plusieurs années : La création du chemin en Bande Dessinée. A l'initiative du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, porteur du projet et de l'association "La BD prend l'air" Edmond Baudoin et Troubs ont passé trois semaines sur le GR 65, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, à la rencontre des habitants et des marcheurs. Les deux, parfois trois, complices ont alimenté leurs carnets de croquis qui se sont transformés en pierres dessinées. Avec l'aide des associations de bâtisseurs de pierres sèches (PEPS Cajarc et "Les mille mains" Figeac), les pierres dessinées vont jalonner le chemin pour devenir "le chemin livre".
Que dire de la 22ème édition ? Riche ! Riche par la qualité des auteurs présents, riche par le public venu en nombre et qui, année après année, démontre que notre manifestation est aujourd'hui très professionnelle.
Ce sont ces investissements qui font l'esprit de notre association et qui nourrissent chacune de nos éditions.

Mme Laurence TUR, Sous-préfète de Figeac, M. Jacque BORZO, maire de Cajarc, M. Jérôme PHILIPPINI, Préfet du Lot, Mme Catherine MARLAS, Présidente du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

@ textes et photos Jean-Pierre Ginestet

MANIFESTATIONS, ÉVÈNEMEN

Plus de 5 000 visiteurs à CAJARC !

Pari gagné.

Ces deux journées avaient nécessité la mobilisation exceptionnelle de nombreux bénévoles pendant près d'une année pour mettre en place l'ensemble des animations et de la logistique. Un défi relevé de main de maître sur ce site magnifique aimablement mis à disposition par plusieurs propriétaires aux portes de Cajarc. Tous les partenaires avaient répondu présent et amené leurs matériels et animaux pour présenter leurs activités et leurs innovations. Véritable vitrine du monde agricole lotois, cette manifestation montrait toute la diversité, les savoir faire et les talents qui œuvrent au quotidien pour maintenir nos productions d'excellence et aménager ces magnifiques paysages du Quercy.
Le président des jeunes agriculteurs, Lionel Fouché, félicitait l'équipe organisatrice, se disant fier de constater que tous ces jeunes ont une forte envie de rester travailler au pays et de défendre leurs valeurs ancrées dans la ruralité. Ils ont démonté qu'ils y croyaient encore malgré les difficultés de la conjoncture agricole et les attaques contre le métier. Il les a appelé à poursuivre leur engagement et à communiquer pour expliquer leurs pratiques au grand public.
Tous les responsables professionnels ainsi que le président du département ont d'ailleurs adressé un message simple au grand public " pour soutenir notre Agriculture, achetez des produits alimentaires lotois ou français, c'est la meilleure façon de bien manger et d'éviter les importations hasardeuses dont on ne veut pas ! "



PUBLI REPORTAGES

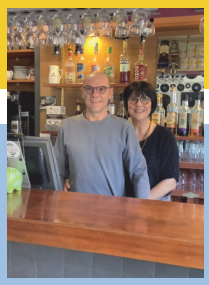
Bérenger Benniks, 26 ans, a fait l'école hôtelière de Souillac avant de décider de perpétuer la tradition familiale en reprenant une formation de boulanger.
Son frère Amaury, 32 ans, a aussi travaillé dans la restauration.
Les 2 frères ont repris la boulangerie BESSE depuis juillet 2019.
La boulangerie est ouverte de 7 h 15 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 h 30 tous les jours sauf dimanche et lundi après-midi.
Contact : Tél. 06 34 03 03 46





Depuis le mois de mai 2019, Cédric et Stéphanie CESBRON qui ont repris le restaurant "Chez Moulino" depuis le 14 juillet 2016, nous accueillent dans leur établissement dont l'activité s'est dévepoppée autour d'une cave à vin et de la vente de produits régionaux

Ouvert du mardi au dimanche.
Repas de groupes adaptés à tous les budgets.
Acteur local
Ferme des cazaloux de puyjourdes
Bière artisanale la Gariotte de saint jean de Laur.
160 références de vins dont cahors 100% malbec.
Produits frais et locaux.



Lydie et Sébastien VREECKE viennent de reprendre " l'Auberge du Pont ". Arrivant du Nord de la France après un passage dans la vallée du Célé, c'est à Cajarc que le couple a décidé de venir s'installer.

Cuisine traditionnelle les midis et repas à thème le soir.

Ouvert midi et soir du lundi au vendredi, l'établissement est fermé le week-end hors saison.

Contacts : 05 65 40 67 84, auberge.cajarc@gmail.com, www.auberge-cajarc.com et sur Facebook.



Après 15 ans d'exercice à Toulouse , les Dr MIQUEL GUSTAVE Émilie et Dr GUSTAVE Sébastien ont choisi la commune de Cajarc pour poursuivre leur activité de chirurgiens dentistes.
Le Dr MIQUEL GUSTAVE Émilie reçoit tous les patients enfants, adultes et personnes âgées pour les soins et les prothèses dentaires.

Le Dr GUSTAVE Sébastien, spécialisé en implantologie, reçoit les patients désirant une réhabilitation de leur sourire afin d'établir un diagnostic puis réalisera les étapes de chirurgies et de prothèses au cabinet.

Pour toutes prises de rendez-vous ou tous renseignements merci de contacter le secrétariat au 05-65-34-63-42.

Pompes Funèbres du Quercy
Fraisse/Splingard
contrats obsèques
marbrerie et monuments
sur toute commune
A votre disposition 7j/7 et 24h/24
Tel: 06.24.28.49.47
: 05.65.38.49.13
pfduquercy@hotmail.com



PÂQUES EN QUERCY

CONCENTRATION NATIONALE DE CYCLOTOURISME à CAJARC

Ouverte à tous les amateurs de balades à vélo, Pâques en Quercy se déroulera à Cajarc pour sa 13ème édition les 11,12 et 13 avril 2020.

Organisée par le Comité Départemental de Cyclotourisme, avec l'aide des vingt clubs lotois, cette manifestation permettra aux mille deux cent cyclotouristes attendus de toutes les régions de France, de découvrir à bicyclette le patrimoine architectural, culturel, historique et gastronomique de cet écrin de notre magnifique département du Lot.

Le samedi, la gastronomie sera à l'honneur avec la truffe et le safran.

Direction St Cirq Lapopie où un premier ravitaillement attendra les participants avant de partir vers le Causse de Limogne, Aujols (lavoirs papillons), Lunegarde (chemin des puits), Varaire et Bach avec sa halle et retour sur Cajarc par le gouffre de Lantouy.

Dimanche, entre Lot et Célé à la découverte du château de Cénevières, de Sauliac/Célé, Marcilhac/Célé, St Sulpice et de tous les villages remarquables qui se laisseront approcher par les cyclistes amateurs d'architecture et de photos.

Lundi, petit tour en Aveyron, pour prendre le temps d'admirer la bastide de Villeneuve d'Aveyron, le Saut de la Mounine et clôturer un week-end riche en émotions.

Pour les amateurs de randonnées douces, des cyclo-découvertes sont proposées. Sans oublier les accompagnateurs qui pourront sillonner le territoire lors de randonnées pédestres.

Pour plus de renseignements :
www.lot.ffvelo.fr/paquesenquercy.html

Bernard Alzaga
Président du Comité d'Organisation

CAVISTE & SOMMELIER
Au fil des SAISONS
LA BOUTIQUE
CAJARC
PRODUITS DU TERROIR
www.aufil-dessaisons.com

CITROËN
TOTAL
SARL COUYBES
Station service total
Dépannage tous véhicules
Vente véhicule neuf et occasion
Réparateur agréé Citroën
Tôlerie - peinture
18 place du foirail
46160 CAJARC
05.65.40.66.48
couybessarl@wanadoo.fr

L' EHPAD " La Cascade "



L'année 2019 s'achève sur un bilan plutôt positif. L'équilibre financier de la structure est maintenu, et nous pouvons donc nous mobiliser plus sereinement sur nos pratiques, tant au niveau de l'accompagnement des résidents au quotidien, que de la continuité et la qualité des soins prodigués par une équipe de professionnels disponible, motivée, dynamique et compétente. Les temps forts de cette année 2019 sont riches et nombreux :

L'adhésion au projet PASTEL en 2018, se prolonge en 2019. Une première consultation s'est déroulée le vendredi 30 novembre 2018, depuis, ce dispositif nous a permis de réaliser des rendez-vous de télémédecine pour certains de nos résidents. Le suivi plaies et cicatrisation est donc assuré par télémédecine en collaboration avec le centre hospitalier de Cahors.

Nous avons souhaité cette année mettre un accent particulier sur l'animation qui a pu retrouver sa place au sein de notre établissement.

L'arrivée de Nadia, responsable de l'animation à l'EHPAD. Elle coordonne les activités individuelles et collectives, Elle s'emploie au quotidien à favoriser la convivialité entre les résidents, encourage les relations avec les structures cajarcoises, telles que l'école primaire avec une participation à la fête de la musique, la maison de arts par des visites d'expositions et des actions plus collectives, la sortie spectacle de contes à Cajarc, et propose en individuel des petits soins de beauté et de bien-être, des groupes de paroles et bien d'autres projets en cours de réflexion.

Mise en œuvre d'un nouveau projet, en partenariat avec la Maison des Arts de Cajarc et deux artistes locaux. Cette année le projet aura comme support la photographie. Financé par l'ARS, la DRAC et l'EHPAD, ce projet se déroulera en 2020.

Cours de chant avec Claudie, professeur de chant, deux jeudis par mois.

Atelier d'art plastique tous les lundis avec Mme Viratelle, bénévole dans notre établissement depuis plusieurs années.

Cette année marquera également la fin de ma carrière. Je bouclerai l'année 2019 avec mon équipe, après presque 11 ans de bons et loyaux services, puis je me consacrerais dès le 1er janvier 2020 à d'autres aventures plus personnelles.

Je voudrais à ce moment particulier de ma carrière, avec ces quelques mots, réaffirmer les valeurs de mon équipe, sa disponibilité, son professionnalisme. Je laisse très volontiers à Alexandra FRANQUES, actuelle Infirmière coordinatrice, avec qui je travaille depuis 10 ans, le soin de poursuivre les missions qui m'étaient confiées et de garantir une longue vie à notre EHPAD.

C'est avec cette équipe que j'aurai passé ces dernières années de ma vie professionnelle. Je le ressens presque comme une récompense, car la bonne ambiance et le dynamisme de cette équipe m'ont permis d'accompagner les évolutions qui ont fait de nous des professionnels reconnus.

Un grand merci pour ces merveilleuses années passées en leur présence, et sans prétention je pars tranquille sachant que la relève est assurée.

Dominique MONTAGNE

RECENSEMENT de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee

& votre commune

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

A VOTRE SERVICE

CAJARC SERVICES 2019 - Ramassage des déchets par les employés communaux* :

Déchets verts :

MARDI 10 MARS
MARDI 21 AVRIL
MARDI 19 MAI
MARDI 16 JUIN
MARDI 25 AOÛT
MARDI 15 SEPTEMBRE
MARDI 13 OCTOBRE
MARDI 17 NOVEMBRE

Encombrants :

MARDI 7 JANVIER
MARDI 17 MARS
MARDI 26 MAI
MARDI 7 JUILLET
MARDI 6 OCTOBRE

* Ce service est exclusivement réservé aux particuliers ne pouvant pas se rendre à la Déchetterie et dans une limite raisonnable.

Les déchets verts et les encombrants** ne doivent être sortis que le jour du ramassage, déposés en limite de propriété et accessibles. Vous devez impérativement vous inscrire à la Mairie **avant le lundi midi précédant le ramassage**, par téléphone au 05 65 40 65 20 ou par mail à accueil@cajarc.fr ou sur le site de la commune www.cajarc.fr. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les sacs réservés aux déchets recyclables (papier, carton, métal, plastique) et les sacs pour les déchets ménagers ne sont plus fournis par le SMIRTOM : désormais, vous devez vous les procurer dans le commerce. Les déchets recyclables NON SOUILLÉS peuvent être versés en vrac dans les conteneurs appropriés.

** Nous vous rappelons que tous les appareils électro-ménagers doivent être repris par les vendeurs qui doivent en assurer le recyclage.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cajarc
Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00,
Fermé lundi, dimanche et jours fériés
Téléphone : 06 78 43 47 82

CAJARC TRANSPORT A LA DEMANDE

Ligne PUYJOURDES/FIGEAC – CARS DELBOS – 05 65 34 00 70

MERCREDI aller	Heure de départ CAJARC : 14h20	Aller simple 2,00 € Aller/retour 4,00€
MERCREDI retour	Heure de départ FIGEAC : 17h00	
SAMEDI aller	Heure de départ CAJARC : 9h00	
SAMEDI retour	Heure de départ FIGEAC : 11h30	

Réserver la veille avant 15h00 – CARS DELBOS – 05 65 34 00 70

ADMR
la référence du service à la personne
PORTAGE DE REPAS
Tél : 05 65 40 69 01
Port : 06 23 41 27 39

LOT
Aide à domicile
NOUS SOMMES LÀ.
Maintien à domicile
Services ménagers
Portage de repas
Garde d'enfants
Notre numéro vert :
0 805 69 69 46

ATTENTION AUX RÉSEAUX

Ne débutez pas les travaux sans prévenir les Exploitants de réseaux

En domaine public comme en domaine privé, tous les projets et travaux doivent faire l'objet d'une consultation du guichet unique des réseaux.

L'objectif étant d'informer les exploitants de réseaux de travaux à venir et de leur localisation pour assurer la pérennité des réseaux.

L'absence d'envoi aux exploitants du formulaire Cerfa DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) est passible de sanctions pénales et d'amendes pouvant atteindre 25 000 €, y compris pour les travaux réalisés sur le domaine privé.

ENEDIS-Service DT/DICT
5 avenue Pierre Gilles de Grennes
81000 ALBI

Pour déposer une déclaration DT (déclaration de travaux) ou DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) :
Email : 1106.ERDFNA@demat.protys.fr
Fax : 03 44 62 54 43
Et, pour plus de renseignements : erdf-drnmp-dtdict@ erdf-grdf.fr - 05 63 80 30 75

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales se font à la mairie ou sur le site service-public.fr. Dans les deux cas, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif d'adresse (facture eau, électricité, avis d'imposition,…).

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Les inscriptions sur les listes électorales sont désormais possibles jusqu'à 6 semaines du scrutin, soit en 2020 jusqu'au 7 février. La date du 31 décembre n'est plus impérative.

LOGEMENT

Le grand Figeac poursuit sa politique habitat avec le programme « Habiter le Grand Figeac » qui a pour objectif de mobiliser des financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Conseil Départemental du Lot, la Communauté de Communes Grand Figeac, le conseil Régional d'Occitanie, certains organismes sociaux pour la réalisation de travaux :
- de traitement de logements dégradés à insalubres ;
- d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile ;
- d'économie d'énergie.

Ce programme permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement. Les conditions de ressource étant soumises à variation, n'hésitez pas à rencontrer l'animatrice du programme à la salle des associations.

HABITER le GRAND-FIGEAC
PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CAJARC
Maison des services - Place du Foirail

les mercredis 10h à 12h

15 JANVIER
19 FÉVRIER
18 MARS
15 AVRIL
13 MAI
16 JUIN
8 JUILLET
5 AOÛT
16 SEPTEMBRE
14 OCTOBRE
18 NOVEMBRE
9 DÉCEMBRE





MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CAJARC

Mairie de cajarc

accueil@cajarc.fr
Tel: 05 65 40 65 20
40 boulevard du Tour de Ville
46160 Cajarc

Horaires :
Lundi 9h -12 et 14h 17h - Mardi 14 h -17 h
Mercredi 14 h -17 h
Jeudi 9h -12 h et 14 h- 17h

Libre-service web : ADIL, CAF, CARSAT, CDAD, CPAM, UDAF 46, Mission locale, ENEDIS, SIV, Permis de conduire

Les permanences et services

Conciliateur de Justice: sur rendez-vous, nous consulter.

OPAH : sans rendez-vous, nous consulter pour les dates de permanences.

ADIL: sur rendez-vous, dernier jeudi après-midi de chaque mois.

Borne passeport biométrique et C.N.I : sur rendez-vous, nous consulter.

Les Services Publics et de Santé

Notaire
Vincent ROUX
rue des Ecoles - 05.65.40.67.04

Trésor Public
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30
Maison des Services 24 Pl. du Foirail

Médecins
Isabelle CAUCHETIEZ
Gaillac - 05 65 34 37 13
Dominique COUDERC
Naudy - 05 65 40 62 90
Catherine LAPORTE
31 Av. de la Capelette - 05 65 40 76 54

Dentistes
Dr Guy BENEZET
17 Pl du Foirail - 05.65.33.80.24
Dr Émilie MIQUEL-GUSTAVE
5 impasse des rosiers - 05 65 34 63 42

Infirmières
Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - LEFEVRE - PEGOURIE FORTE - CANDOTTI
8 R. des Ecoles - 05 65 50 25 77
Cabinet DIJOUX - GUIBBERT - VALETTE
16 rue des Ecoles - 05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes
Cédric LAURENS
Av. G. Pompidou - 05 65 40 67 04
David TRAVERSAC
8 rue des Ecoles - 05 65 40 66 71

Pharmacie
Pl. du Foirail - 05 65 40 65 15

Opticien
M.N OUARMIN
Pl. du Foirail - 05 65 38 65 94 - se déplace

Orthophoniste
Magali De NODREST
5 rue Centrale - 05 65 11 25 93

Osthéopathe
Géronime HERVY
5 rue Centrale - 06 70 29 02 10

Hypnothérapeuthe
Sophie LAHAYE - sur RDV
6 rue Centrale - 07 70 40 92 36

Pilates & Technique manuelle de bien-être
68 Boulevard du Tour de ville - 06 45 02 54 02

Praticienne en bien-être
Florence BESSETTE
5 rue Centrale - 06 12 09 20 54

Psychologue
Nathalie CARBONNEAUX
5 rue Centrale

Psychotérapie- Counseling-Supervision-Formation
André BICHET
6 rue Centrale - 06 22 21 40 72

Réflexologue
Véronique ROUBAIX
Sur RV - 06.32.50.83.10 le vendredi à Cajarc

Amanoë
Réflexologie plantaire thérapeutique - massages
52 rue lapeyrade - 46160 CAJARC
Tél. 06.09.96.35.31 - www.amanoe-reflexotherapie.fr

Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire, financière.
Perm. lundi 14 h-16 h - 2° et 4° mercredi 10 h-12 h.
Contact d'urgence - 05 65 84 50 54 01

Shiatsu : Zen - Shiatsu
Marlène HUET
5 R.Centrale, sur RV 06.25.17.49.28
http://le5ruecentrale.jimdo.com/zen-shiatsu/
Courriel : marlenehuet(@laposte.net

YOGA DOULA
21, boulevard du Tour-de-ville
06 41 24 43 80 / 06 12 89 59 67

CPAM Sécurité sociale
Plus de permanence.
Renseignements au 3646

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement). En mairie, uniquement sur RV pris auprès du secrétariat ADIL - 05 65 35 25 41 - 3ème jeudi de chaque mois

ADMR Les Gariottes Portage de repas
rue des Ecoles - 05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Lot Aide à Domicile
Permanences les 3 premiers mardis du mois de 13 h à 16 h
rue des écoles - 0 805 69 69 46

Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'Asso "Les Colin-Maillard". Tarifs et modalités de paiement, contact 05.65.10.85.41 ou contact@asso-colin-maillard.fr

Assistantes maternelles agrées
Nicole DANCKAERT
05 65 33 76 05
Patricia VAN AUDENAERDE
05 65 34 39 94

Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h - Pyramide de l'école maternelle, sauf vacances scolaires

Assistante sociale
UNIQUEMENT sur RV 05 65 53 48 00.
marion.rabier@lot.fr
Maison des Services - 24 Pl.du Foirail.

Association des paralysés de France
Ludovic CANCE - 05 65 40 64 93

Collège Georges Pompidou
Contact 05.65.40.66.69 ou
http://pompidou.entmip.fr

Croix Rouge Vestiboutique:
Ouverte à tous, mercredi-vendredi de 9 h à 12 h
rue des écoles

Taxi VSL
MERCADIER
6 Tour de Ville - 05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Vos élus dans l'intercommunalité

Bureau du Grand Figeac
Jacques BORZO

Conseil communautaire
Jacques BORZO
Nathalie MASBOU

Commission Economie
Arnaud MAGNÉ

Commission Culture
Jacques VIRATELLE

Commission Tourisme, Commerce, Artisanat
Jacques BORZO

Commission Aménagement de l'espace, Urbanisme et TIC
Jean-Pierre GINESTET

Commission Habitat, Transport, Services
Catherine BARIVIERA

Commission Développement durable
Nathalie MASBOU

Commission Voirie, Eclairage public
Jean-Pierre GINESTET

Commission Enfance, Jeunesse
Marina PEGOURIE
Roger PELIGRY

Commission Sports
François MARTINEZ

Syndicat mixte de la Maison de la Formation
Arnaud MAGNE

C.I.A.S Grand Figeac

Office du Tourisme Pays de Figeac
Jacques BORZO

Office Intercommunal des Sports
Michel CANCE, Vice-Président

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Jacques BORZO Vice-président en charge de l'environnement et des énergies renouvelables, Nathalie MASBOU, Luc BARDON-BILLET

Jean-Pierre GINESTET
Commission Amenagement et Urbanisme

DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES

SINGLAN Capucine, Camille, Ernestine le 10 janvier à Villefranche-de-Rouergue (12)
DALAS Léon, Jean, Charles le 30 mars à Villefranche-de-Rouergue (12)
BENNIKS Noelia, Fanja, Zina, Emmanuelle le 30 mars à Villefranche-de-Rouergue (12)
COQUARD Coline, Mila le 21 mai à Villefranche-de-Rouergue (12)

DÉCÈS

CHEVAILLIER Yvonne, Claudia, Veuve COCHE, décédée le 6 janvier
MUSIALIK Franck, Michaël, décédé le 10 janvier
SOURZAT Raymond, décédé le 5 février
COLDEFY Raymonde, Léonie, Jeanne, veuve GHILARDI, décédée le 12 février
BONS Simone, Marie, veuve PICHLY, décédée le 28 mars
GABRIEL Carole, Marie-Madeleine, divorcée PENICOT, décédée le 21 avril
GALY Pierre, Robert, Christian, décédé le 24 avril
MILHAU Michel, René, décédé le 5 mai
MAHY Madeleine, Marie, Victoire, veuve DEMUTH, décédée le 20 juin
CAGNAC Alain, Régis, Henri, décédé le 25 juin
COLDEFY Claire, Louise, veuve LAROCHE, décédée le 1er juillet
FRACHAT Sylvie, Catherine, Pierrette, Valentine, épouse HAMON, décédée le 22 juillet
GIBAULT Sophie, Nathalie, épouse BAUDOIN, décédée le 7 août
DEGAGER-PHALANCHÈRE Jeanne, Suzanne, veuve PEYRE, décédée le 10 août
GUIRAUDIE Odette, Marie, Thérèse, veuve LOUIS, décédée le 25 octobre
MIRABEL André, Guy, Paul, décédé le 27 octobre
MONTOURSIS Ginette, veuve PEZET, décédée le 25 décembre
PASDELOUP Huguette, veuve SARLIN, décédée le 26 décembre

MARIAGES

10 août
ROUSSEAU Jean-Baptiste, Quentin, Barthélémy et MAGNÉ Charlotte, Odile, Véronique, Lucie
7 septembre
BORT Benjamin, Pierre et LAGARDE Edwige, Marie
19 octobre
ROLLAND François, marc et ROS Alicia, Lola, Germaine

Le personnel communal à votre service

Services administratifs	*Services techniques*	*Personnel des écoles*
Secrétariat* - Accueil** **MSAP CNI et Passeports** **Urbanisme**	***Travaux - Bâtiments* - Voirie** **Gîte d'étape -** **Assainissement et STEP**	***ATSEM **Surveillance des élèves** **Entretien des locaux scolaires**
Maryse BURG Aurélie MARTIN Sylvie QUINTERNET Caroline SAINT- MARTY	Olivier AINS et Claude DOUCET Pascal BUZENAC Philippe DEBAS Fabrice DELECROIX Bernard GHILARDI Laurent MIGNOT Thomas MARCHETTI	Martine LAMAMY Marie-Joëlle LOUIS Agnès SOUNILLAC Minata APETOGBO Micheline BENEVENT Patricia GIBBE Véronique PONS Claudine ESCARRIÉ

MAIRIE de CAJARC - 40 bd du Tour de Ville - 46160 Cajarc

Tél : 05 65 40 65 20 - Fax : 05 65 40 39 05
Courriel : accueil@cajarc.fr
Site Internet : www.cajarc.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Bulletin municipal d'information Janvier 2019
Editeur responsable J.Borzo Maire - Conception J.P. Ginestet
Photo de couverture Luc Bardon-Billet